



## **NOTICE POUR ENSEIGNANT**

### **I.bis – PROCEDURE DE CREATION DE COURS**

## I. PROCEDURE

### Principe

Vous devez posséder un compte TSE et être inscrit à Moodle pour pouvoir utiliser Moodle. C'est le service informatique qui s'occupe de ces étapes.

Service informatique : Philippe Puig : [p.puig@bonsecours66.com](mailto:p.puig@bonsecours66.com)

Référent numérique / Référent Moodle : Nicolas Massé : [n.masse@bonsecours66.com](mailto:n.masse@bonsecours66.com)

Codes TSE / Moodle des élèves : fichier Excel disponible dans le Casier numérique de Pronote :  
TSE-20192020\_IdentifiantsEleves.xlsx

### Attention

Vous ne pouvez pas créer de cours vous-même. Il faut en faire la demande au référent numérique.

Schéma de la procédure

